



Compagne alcoolique, droguée... aidez moi svp

Par **Zyma**, le **27/05/2010** à **16:24**

Bonjour,

J'ai décidé de poster ce sujet parce que je ne sais quoi faire. Je vous raconte rapidement la situation :

Mon père est avec une femme depuis 8 ans, ils se sont mis en ménage seulement en Juillet 2009 parce qu'elle tombait enceinte. Aujourd'hui mon petit frère à 2ans. Elle a également deux filles d'un premier mariage, une de 11 ans et une de 13 ans.

Sauf que, depuis qu'ils ont cette maison, elle a montré son "vrai visage", elle est alcoolique (pour vous donner une idée, elle achète environ 4 litres de whisky par semaine) et prends de la cocaïne.

Elle est bourrée et droguée tous les jours. Quand elle est dans cet état, elle est très violente, elle frappe mon père qui ne peut pas riposter par peur d'avoir des problèmes. Elle casse tout dans la maison, mon père vit un enfer, il est en dépression.

Elle frappe aussi ses filles quand elles s'interposent entre les deux lors des violents disputes. Heureusement, ils vont se séparer, ils vivent encore ensemble en attendant la fin du préavis qui est au 31 juillet.

Je vous demande de l'aide aujourd'hui surtout pour mon petit frère, étant donné que mon père travaille de nuit (22h à 7h) il ne peut pas s'occuper de lui le soir mais c'est le soir qu'elle boit et se drogue.

Il lui est arrivé très souvent de rentré le matin de voir mon petit frère en train de dormir même pas en pyjama, tout seul dans le canapé et avec sa couche de la veille.

Elle ne s'occupe vraiment pas de lui. Mon père l'a aussi déjà vu prendre sa voiture avec mon petit frère complètement bourré... J'en passe parce qu'il y a tellement d'anecdotes de ce genre...

Je voudrais faire intervenir une assistante sociale pour qu'elle constate tout ça et puisse donner la garde définitive à mon père après la séparation.

Mon père aimerait aussi avoir la garde, mais il est tellement perdu avec tous ces problèmes, qu'il ne sait pas quoi faire non plus.

A votre avis, est ce que je peux aller moi même voir une assistante sociale pour lui expliquer cette situation ? Je ne veux pas que mon petit frère de 2 ans vivent avec ce genre de personne.

Aidez moi s'il vous plait, je ne sais pas quoi faire...

Par **jeetendra**, le **27/05/2010** à **17:02**

[fluo]119 Allo enfance en danger (appel gratuit)

24h/24 et 7jours/7.[/fluo]

Informations aux mineurs, aux familles et à toute personne confrontée à un risque de mise en danger d'enfant imminent ou non ou à une mise en danger avérée.

Prise en charge téléphonique par une équipe de professionnels et d'administratifs. Ce service a pour mission de prévenir, d'informer et d'agir pour la protection de l'enfance.

Bonjour, appelez vite le numéro 119, des professionnels de l'enfance en danger vous expliqueront la marche à suivre, courage à vous, cordialement.